LA FRANCE UNIE

AVEC



EDWIGE AVICE

SUPPLÉANT
JEAN-FRANÇOIS DELAHAIS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Electrices, Electeurs de la 5e circonscription,

Le 5 juin, les électeurs et électrices de la 5e circonscription, du Grésivaudan à la Valdaine, ont confirmé le choix qu'ils avaient fait lors de l'élection de François MITTERRAND. Les forces de progrès sont majoritaires. Je remercie les 16.873 électeurs et électrices qui m'ont fait confiance en m'accordant leurs suffrages.

Cependant, certains habitants qui se reconnaissent habituellement dans nos propositions ne se sont pas déplacés, sans doute trop confiants dans les sondages.

Je m'adresse aujourd'hui à tous ceux et toutes celles qui veulent, dans leur vie quotidienne, comme pour l'avenir de notre pays, défendre une politique de progrès, agir concrètement pour assurer les améliorations nécessaires.

.../...

Une élection législative est l'occasion de rappeler le fonctionnement de nos institutions : pour que François MITTERRAND puisse réaliser le projet qu'il a présenté dans sa Lettre aux Français, il lui faut à l'Assemblée Nationale une majorité qui devra se prononcer sur tous les choix décisifs : parmi eux, les moyens de l'éducation et de la formation des jeunes, le minimum social d'insertion, l'impôt sur les grandes fortunes. De 1986 à 1988, de nombreuses dispositions ont rétréci le droit du travail et contribué à mettre en place une société à deux vitesses. Si Jacques CHIRAC a été sanctionné aux élections présidentielles, c'est d'abord parce que les électeurs voulaient qu'une politique plus juste et préparant mieux l'avenir soit mise en œuvre.

C'est pour cet objectif que j'agis. Dans l'élection d'aujourd'hui, je n'oublie pas les engagements que nous avons pris, et que nous traduirons avec nos élus au Parlement.

Les députés sont aussi les élus d'une circonscription où ils sont au service des habitants. Notre démocratie permet ce contact direct, ce relais pour traiter des multiples préoccupations économiques et sociales.

Avec mon suppléant, Jean-François DELAHAIS, maire de Saint-Egrève, j'ai pris la mesure des initiatives et des projets qui sont les vôtres, et des problèmes que vous rencontrez. Déjà, j'ai commencé d'intervenir, en particulier sur les questions scolaires et industrielles.

Appuyée par une équipe compétente, j'ai l'intention d'agir avec les élus locaux de la circonscription, plus particulièrement sur les points suivants :

■ la politique de formation, l'enseignement technique et l'accueil de la petite enfance,

■ l'aménagement du territoire qui demande un équilibre entre les activités industrielles, artisanales et agricoles, une politique du logement et des transports, et une meilleure prise en compte des problèmes de l'environnement,

■ la défense de l'emploi, y compris par le développement des métiers de service, en particulier dans le tourisme,

■ la protection du patrimoine naturel et sa mise en valeur, notamment en montagne, dans une région magnifique.

Bon nombre de ces projets, sur lesquels j'ai déjà reçu dossiers et propositions, méritent que l'on reprécise aujourd'hui le rôle de la décentralisation et les responsabilités qui sont en cause, à chaque échelon.

Elue depuis dix ans, ayant une longue pratique du terrain et des questions économiques et sociales, j'ai dû faire mes preuves aussi bien dans l'action nationale que dans l'action locale.

Je mets à votre service, dans le cadre des responsabilités qui seront les miennes, mon travail et ma volonté de servir l'intérêt général et d'être efficacement **votre élue.**

EDWIGE AVICE

VU, LA CANDIDATE

Imprimerie des Eaux-Claires - Tél. 76.09.34.34